

## La Maison dite du bailli à Sagy

S'il n'y a plus que de vagues traces de l'ancien château-fort de Sagy, il y a cependant dans l'actuel bourg une importante « maison haute », à deux niveaux, portant les symboles de pouvoir et d'autorité que sont les tourelles avec pigeonnier et le balcon à colombages, et que l'on appelle la Maison du bailli. C'est un manoir à pans de bois, coiffé d'un immense toit de tuiles plates, doté d'un étage. La Maison du bailli a été inscrite en 1970 à l'inventaire des monuments historiques pour ses façades et ses toits.



*Façade occidentale de la Maison du bailli. ©Amis de l'Instruction.*

### Le bâtiment

Il est tout à fait conforme au mode de construction d'une maison bressane traditionnelle. On retrouve :

- la soule qui repose sur un lit de pierre d'une cinquantaine de centimètres de haut.
- sur la soule, d'imposants poteaux taillés dans des troncs d'arbres, et supportant la charpente.
- entre les poteaux, des pans en zigzags qui rythment la façade et en assurent ainsi la rigidité ; ce sont des pans en « bâton-rompu » utilisés surtout au 17<sup>ème</sup> siècle.
- des briques cuites remplissent les pans de bois. Toutefois, au dernier niveau, à l'abri de la toiture, le remplissage -ainsi allégé - est assuré par du clayonnage et du torchis, apparent sous le crépi de chaux érodé.

La façade orientale est encadrée de deux tours qui attestent de son importance :

- l'une, au nord, comprend l'escalier accédant à l'étage, et au-dessus le pigeonnier



*Façade orientale de la Maison du bailli. © Elodie Martin*

l'autre, au sud, comporte au premier et au deuxième étages deux petits cabinets superposés, tous deux carrelés de tomettes hexagonales

Entre les tours :

- A l'étage une galerie couverte, construite en colombages, avec des pans disposés en croix de Saint-André. Avec deux portes et une fenêtre, en partie occultée.
- -Sous la galerie, au rez-de-chaussée, des encoches dans les murs et poteaux ainsi que l'encadrement d'une porte signalent la présence d'une ancienne balustrade.

Si le pignon nord, en partie dissimulé par un appentis postérieur, présente toujours les énormes poteaux et les pans de bois en bâton-rompu, le pignon sud, plus exposé aux intempéries a été refait et remplacé par un mur de pierres, vraisemblablement construit vers le milieu du 19ème siècle.



Le rez-de-chaussée est occupé par deux grandes pièces : l'hutau (pièce de vie) avec une imposante cheminée et une chambre. A l'étage, une grande chambre de 53m<sup>2</sup>, à la fois accolée et surmontée du grenier.

*Fenêtre à meneaux en bois, finement travaillée, dans la chambre du premier étage. La moitié supérieure a été occultée. © M. Potignon*



*Le pigeonnier dans la tour nord avec ses casiers à pigeons. Il est situé au-dessus de l'escalier (ci-dessus) desservant le balcon et l'étage. © M. Potignon.*

Une analyse de dendrochronologie, c'est-à-dire l'étude des cercles de croissance dans la coupe d'un arbre ou d'une poutre, a été effectuée à la Maison du bailli entre 2003 et 2005. La date avancée pour la construction de ce manoir est **de 1666 à 1668**.

### **Qui a fait construire cette propriété ?**

D'après l'ouvrage publié par le Centre de recherche sur les monuments historiques concernant « *l'architecture rurale en Bresse, du XVe au XIXe siècle* » la Maison du bailli aurait « *été édifiée par le châtelain sur une de ses exploitations pour abriter une famille de gros paysans* », sans citer cependant les sources de cette affirmation.

Le rez-de-chaussée pouvait être effectivement destiné, comme dans les maisons importantes, au logement du fermier qui s'occupait de la ferme et devait servir le propriétaire au premier étage, lorsqu'il était présent. Mais qui occupait ce premier étage ?

Peut-être une étude plus poussée dans les archives de Saône-et-Loire et de Côte-d'Or, permettra-t-elle un jour d'apporter une réponse à ces questions. Actuellement, en l'état de nos connaissances, on ne peut que donner quelques pistes et proposer des hypothèses à la lecture des documents déjà connus.

### **Pourquoi ce nom : « Maison du bailli » ?**

Les baillis, créés au 12<sup>ème</sup> siècle, représentaient le roi dans le baillage où ils étaient nommés. Chargés de fonctions administratives, judiciaires et financières, et de l'application des lois, ils

pouvaient s'adjoindre un substitut ou un lieutenant avec l'accord ducal ou royal, en particulier pour assurer la justice.

Le bailli résidait à Chalon-sur-Saône et exerçait dans son baillage qui comprenait à peu près la Bresse Bourguignonne, le Val de Saône et une petite partie des villages de la côte chalonnaise. Dès le Moyen Age, la fonction de bailli a évolué. Le terme s'est ensuite appliqué à d'autres fonctionnaires, le plus souvent en charge de la justice, auprès des seigneurs. Ainsi, l'historien Marcel PACAUT évoque le bailli de justice de Sagy ou encore le bailli du seigneur de Louhans.

### **Le contexte de la construction de la Maison du bailli : les châtelains**

On ne sait pas – encore ? - qui a construit la Maison du bailli, ni dans quel but. Mais c'est une demeure imposante et de prestige, avec ses deux tours, son balcon et son pigeonnier, réservé jusqu'à la Révolution française aux seigneurs et à la noblesse.

En 1477, à la mort du dernier grand-duc de Bourgogne Charles le téméraire, Sagy est passée du statut de seigneurie ducal à seigneurie royale. Elle a été donnée en apanage à des proches de la famille royale. Sur place, la seigneurie était gérée par des « seigneurs engagistes », des notables de la Bresse nommés, sans doute par les offices des justices royales.

Ses seigneurs ont alors été recrutés essentiellement parmi les notables locaux, surtout lorsqu'ils ont une formation juridique : avocat, notaires... Ce sont essentiellement les familles Jehannin et Durand - dès le milieu du 15<sup>ème</sup> siècle pour les Jehannin et à partir de 1500 pour les Durand – qui vont assurer cette charge. Ces familles, installées à Sagy vont, grâce aux mariages de leurs enfants, se retrouver apparentées avec tous les notables de la Bresse : les Arviset, les Courdier, les Delamichodière, les Delagarde, les Debranges, les Delacuisine, etc. que l'on va parfois retrouver dans la liste des seigneurs de Sagy, avec les Durand et les Jehannin.

### **Le contexte de sa construction : rebâtir après le désastre de 1641**

Dans la première moitié du 17<sup>ème</sup> siècle, la guerre fait rage en Europe. Mais notre région, sera essentiellement concernée par la guerre dite « guerre de 10 ans », de 1634 à 1644 qui oppose la France à la Franche-Comté espagnole. La paix dans notre région reviendra après 1645 même si ce n'est qu'en 1678, à la suite du traité de Nimègue, que la Franche-Comté, vaincue et meurtrie, devient française.

Sagy peine à se relever. En 1641, sous les coups du Comtois Lacuzon, le château fort a été en partie démantelé, le bourg médiéval, ainsi que la plupart des hameaux, ont été incendiés.

Le château était le siège de la châtelainie, où les fonctionnaires ducaux - puis royaux après 1477- rendaient la justice (haute, moyenne et basse à Sagy), collectaient les impôts, entretenaient les armes et le château... On sait que, en 1680 et certainement dès 1641, le château n'était plus en capacité d'héberger le seigneur.

Après les agressions de 1637 puis de 1641, le bourg seigneurial ne sera jamais reconstruit. Il semble qu'on ait alors choisi de re-crée le bourg, à proximité de l'église et aussi plus près de Louhans qui a pris de l'importance. La construction de la Maison du bailli, moins de 30 ans après ce désastre participe de cette réinstallation.

## Quels ont été les propriétaires de la Maison du bailli ?

Le premier document qui atteste de son propriétaire, c'est le cadastre dit napoléonien (1817). La maison appartient à un David, sans précision de prénom. Seulement « David, de Louhans » qui possède 31 ha à Sagy et est le troisième plus gros contribuable du village.

Cette famille était déjà présente en 1680 : un certain Bertrand David avait affermé les terrains autour du château fort.

Le second document concernant les propriétaires de la Maison du bailli est encore plus tardif puisqu'il date de 1846, et qu'il s'agit d'un document sous seing privé<sup>1</sup> qui régit le partage et la succession des biens du couple Antoine David et Emilie Legras, propriétaires dans les communes de Sornay, Saint-Germain du bois, Serley, Louhans, Flacey-en-Bresse et Sagy. La Maison du bailli n'y est d'ailleurs désignée que par sa référence cadastrale (N 214, N215 et N216...). Quelle est donc cette famille David, qui s'avère un important propriétaire au 19<sup>ème</sup> siècle.

### La famille DAVID

Originaire de Salins, Jacques David se marie à Louhans en 1618 et obtient le statut de bourgeois de Louhans. Il a 2 fils dont l'un lui succède et l'autre devient notaire. Leurs enfants s'orientent vers les carrières juridiques, épousent les filles de notables louhannais et certains se tournent vers les charges publiques : François, qui a épousé Anne Griffand en 1691, sera **procureur du roi à Sagy**. Puis son fils Jean-Baptiste, né en 1693, **lui succédera** et épousera en 1722 Nicole Durand, fille du châtelain engagiste de Sagy. Leur fils Antoine, né en 1729 et notaire royal à Louhans de 1755 à 1780, épousera Jeanne-Marie Jehannin, descendante de la famille Jehannin de Sagy qui a compté de nombreux châtelains depuis le milieu du 16<sup>ème</sup> siècle. Une autre descendante : Pierrette se marie en 1717 avec Marie-Antoine Courdier, conseiller du Roi puis châtelain de Sagy, au début du 18<sup>ème</sup> siècle.

La maison, ainsi que les terres situées à Sagy et Flacey-en-Bresse, échoient à Marie-Joséphine David, née en 1796 et mariée en 1819 avec Abraham Ceysse, propriétaire à Saint-Vincent-en-Bresse. A leur décès, la Maison du bailli et ses terres reviennent à leurs fils Emile et Ernest Ceysse qui la mettent en vente. C'est Jean Ponsot qui s'en rend acquéreur, d'après un acte du notaire Guillot de Louhans, daté du 26 août 1856 qui décrit la maison :

On peut constater que l'étage de la maison d'habitation n'apparaît aucunement dans ce texte, comme s'il n'existait pas. Et le four, au nord-est de la maison a disparu depuis longtemps.

---

<sup>1</sup> Archives départementales 71, 3 Q 4716



*La Maison du bailli avec son bâtiment d'hébergeage, dont on voit ici la façade occidentale.*

Quant à la maison d'hébergeage, couverte de chaume, et construite en colombages au moment de la vente, elle a été reconstruite en partie en pierre, certainement dans la deuxième moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

*Façade orientale du bâtiment d'hébergeage de la maison du bailli*



### **La famille PONSOT**

La famille Ponsot est une vieille famille de Sagy, originaire des Châlons et bien installée au 19<sup>ème</sup> siècle au hameau de la Bernoux. Jean-Baptiste Ponsot (1784-1868), époux de Louise Bertholomey, possède en 1817, d'après le cadastre napoléonien, une propriété à la Bernoux de 8 hectares. Il est propriétaire cultivateur, héritera ou acquerra une autre ferme à la Bernoux et sera, vers 1850, à la tête d'une propriété d'une trentaine d'hectares.

Jean-Baptiste Ponsot a un seul fils, Jean, né le 15 mars 1813, qui épousera le 1<sup>er</sup> septembre 1839 Jeanne-Marie Couillerot, née en 1819 au moulin de la Forêt à Sagy. Le couple Ponsot-Couillerot n'aura qu'une fille : Marie-Louise Ponsot, née en 1841.

Toute la famille : grands-parents, parents et la fillette s'installent dans cette nouvelle propriété

Pourquoi cet achat de la maison dite du bailli ? Par ambition sociale ? Désir de s'installer dans le bourg ? Propriété plus grande et plus facile à exploiter ? En 1870, Jean Ponsot figure parmi les cinq plus gros contribuables de Sagy.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> PETIT, Robert. Un maire raconte sa commune. P. 80.

### **La famille PONSOT-DOMPMARTIN**

Marie-Louise Ponsot épouse à Sagy le 26 septembre 1860 Antoine Dompmartin, de dix ans son aîné, propriétaire et rentier à Frontenaud<sup>3</sup>, issu d'une famille de notables, qu'on retrouve aussi à Louhans. Le jeune couple va s'installer dans la maison du bailli, avec la famille Ponsot. En 1873, il se rend acquéreur de la maison en pierre et ardoise construite vers 1860 par le notaire



Vincent (qui, à la suite de mauvaises affaires, a pris la fuite en Suisse, où il se suicidera quelques mois plus tard). Les Dompmartin-Ponsot y demeureront jusqu'à leur décès, au cours de la même année 1907.

*Maison construite par le notaire Vincent, achetée en 1873 par le couple Dompmartin-Ponsot. En 1949, elle fut achetée par le médecin Lapillonne.*

Jean Ponsot et son épouse continueront à vivre dans la Maison du bailli jusqu'à leur décès : Jean le 23 mars 1891, et Jeanne-Marie Couillerot le 1<sup>er</sup> novembre 1897. Elle sera mise en fermage par le couple Dompmartin-Ponsot. Se succéderont alors différents fermiers dont les derniers furent la famille Comparat puis la famille Coulon.

Le fils unique des Dompmartin-Ponsot, Alphonse Eugène, qui a épousé Octavie Marie Baron de Beaufort (Jura), héritera de la maison du bailli. Ils décéderont à Sagy, sans descendance, lui en 1942, et elle en 1949. En 1953, les héritiers vendent la Maison du bailli et une partie des parcelles de terrain au fermier en place Pierre Coulon.

### **La famille COULON**

Son fils Paul Coulon continua d'exploiter la ferme jusqu'à sa retraite au début des années 1990. La famille Coulon a été propriétaire des lieux de 1953 à mars 2019, date de l'acquisition de la maison par la commune auprès des héritières. On peut remercier cette famille d'avoir su préserver l'intégrité du bâtiment à une époque de profonds changements dans les habitats.

### **Et la Maison du bailli avant 1816 ?**

Elle a été construite en 1668, soit 27 ans après la destruction de Sagy. On sait qu'à cette période, le château médiéval délabré n'était plus en mesure d'héberger le seigneur ou les fonctionnaires

---

<sup>3</sup> La famille Dompmartin est présente au 18<sup>ème</sup> siècle à Louhans (avocat, médecin ...). On sait aussi que la ferme de l'Hôpital à la Buchaillière a été léguée à l'Hôpital en 1724 par Madeleine Jeannin, veuve du médecin Dompmartin, qui était installé à Louhans. Cf l'ouvrage des Archives 71 : Canton de Beaurepaire. P. 197.

parmi les plus importants. Or dans la mémoire collective, le château fort et la maison dite du bailli ont toujours eu un lien.

A l'époque où a dû se décider la construction de la Maison du bailli, le seigneur de Sagy était Pierre Durand, notaire royal à Sagy, châtelain de 1647 à 1665. Il décéda à Véage où il avait sa demeure (qui possédait sa propre chapelle) et fut enterré dans l'église de Sagy en 1683.



Son fils Jean Durand, avocat au Parlement de Bourgogne lui a succédé. Son épouse, Claude-Bénigme Arnoux de Corgeat, était issue d'une famille noble influente. Jean Durand vivait alors à Louhans mais devait certainement se rendre souvent à Sagy.

M. et Mme Coulon, les derniers occupants de la Maison du bailli, nourrissant pigeons et lapins (©Amis de l'Instruction).



Détail de la façade ouest, avec le puits. Porte de l'hutau et encaissement d'une des poutres maîtresses. © Jean-Paul Petit.

Dans un rapport<sup>4</sup> du 15 juin 1680, Jean Durand évoque le lieu – son hostel<sup>5</sup> – où, en l'absence d'auditoire, c'est-à-dire de salle de plaidoirie de tribunal, il est en train de travailler à Sagy avec le greffier, puis avec le procureur du roi qui vient se plaindre de la démolition des remparts et

<sup>4</sup> Archives départementales 21. 147 J 886

<sup>5</sup> Le terme « hostel » a alors un sens très large : maison, château, belle demeure, mais aussi auberge...

de la prison du château par les moines de Louhans. Il annonce dans ce document leur déplacement au château pour faire un état des lieux : ils ne se trouvent donc pas au château, mais quelque part dans le village. A Véage ? Dans le nouveau bourg ?

## Quelques hypothèses

- La maison dite du bailli pourrait-elle être un pied à terre pour le seigneur ? Ou alors pour le bailli de justice qui doit siéger, recevoir les plaignants ?

- Est-ce une maison construite par les **Durand**, qui furent pendant des générations seigneurs de Sagy ? On sait que le nouveau châtelain Jean Durand, qui succède à son père en 1665, vivait alors à Louhans. A cette époque, le bailli de justice est d'ailleurs lui-même un Durand et cette famille aurait alors possédé de nombreuses propriétés à Sagy, ce qui n'est plus le cas à l'époque où est créé le cadastre napoléonien.

- Est-ce une maison construite par **les David**, pour un pied-à-terre ? Pour l'instant, aucun acte de vente ou de succession n'a été retrouvé avant celui de 1846. On sait que vers 1660-1680, les David sont déjà présents à Sagy. Mais c'est seulement au début du 18<sup>ème</sup> siècle que des David occupent une charge à Sagy. Aurai-ils cherché à s'installer dès les années 1660 ? Sur le cadastre napoléonien, en 1817, le propriétaire David vit à Louhans.

- On peut aussi s'interroger sur les mariages respectifs de Jean-Baptiste puis de son fils Antoine David, le premier étant procureur du roi à Sagy et le second, notaire à Louhans au début du 18<sup>ème</sup> siècle. Ils épousent les filles de châtelains de Sagy : Nicole Durand et Jeanne-Marie Jehannin, dont les familles avaient alors bien des propriétés dans le village. La maison aurait-elle été construite par l'une de ces familles - **Jehannin ou Durand** - et cédée ensuite à l'un de ces jeunes couples ? Ces mariages ont dû resserrer les liens entre ces familles au 18<sup>ème</sup> siècle, et ont pu être propices à des arrangements patrimoniaux.

Il reste bien des archives à dépouiller qui permettront peut-être un jour de savoir qui est à l'origine de ce manoir et dans quel but.

**Marie-Annick BERNARD**  
**Jacques GUILLEMIN**

Plus de renseignements dans l'ouvrage : *Du château fort à la maison actuelle : l'architecture dans nos villages. Société des Amis de l'Instruction de Sagy et St-Martin du Mont, 1922.*